



Version 2 du 16 mars 2020 à 15h00

Recommandations dans le cadre de la gestion du COVID 19

Dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus COVID 19, le CFP de Champcevinel applique les conditions suivantes au regard des informations parvenues à cette heure :

Report :

- Report jusqu'à nouvel ordre des informations collectives de la session ADVF prévues les 17 et 23 mars 2020
- Annulation des épreuves d'admission du DEAES prévues le 2 avril pour les écrits et le 5 mai pour les oraux. Elles sont reportées au 28 mai pour les écrits et le 9 juin pour les oraux.
- Annulation des épreuves d'admission du DECESF prévues le 31 mars. Elles sont reportées au 2 juin 2020.

Politique générale :

La situation au 16 mars à 15h00 nous permet de nous positionner sur la fermeture complète de l'établissement au public avec la mise en place de la continuité pédagogique dans tous les dispositifs.

- Nous sommes en cours de déploiement pour l'ensemble des groupes de classes virtuelles afin d'assurer le suivi pédagogique.
- Nous sommes en cours de déploiement d'une solution de Viso conférence pour l'ensemble des groupes. Dans l'attente nous fonctionnerons par téléphone, Skype, Hangouts...

Les consignes et recommandations de l'état :

- Les périodes de stage peuvent être maintenues en fonction des ministères de tutelle sous réserve de l'accord des établissements d'accueil, des stagiaires et du centre de formation.
- **Pour les apprentis**, dès lors que l'établissement met en place la continuité pédagogique, l'apprenti doit en fonction de l'accord de son entreprise :
 - Rester à son domicile sur les périodes en CFA afin de continuer à suivre les cours
 - Se rendre sur son lieu de travail qui doit lui mettre à disposition un espace ainsi que le matériel pour pouvoir suivre les cours
- **Pour les salariés** en Contrat de Professionnalisation, l'établissement met en place la continuité pédagogique selon les règles suivantes :
 - Rester à son domicile sur les périodes en Centre afin de continuer à suivre les cours
 - Se rendre sur son lieu de travail qui doit lui mettre à disposition un espace ainsi que le matériel pour pouvoir suivre les cours

APPRENTISSAGE

PROFESSIONNALISATION

PERFECTIONNEMENT

VAE

Economie Sociale Familiale

Services à la personne

Médico-social

Insertion

23 route de Paris

Jarrijoux

24750 Champcevinel

Tél. 05 53 45 40 70

Fax. 05 53 45 40 72

cfp.champcevinel@mfr.asso.fr

www.cfpchampcevinel.fr

N° Existence 722 400 880 24—SIRET 419 719 240 00014—Code APE 8559 A
Etablissement de formation privé à but non lucratif (association loi 1901)





Nota : Pour la formation DEAES, si un accord est trouvé avec les employeurs et les lieux de stage le CFP proposera de remplacer la semaine du 23 au 27 mars par celle du 11 au 15 mai. Par conséquent tous les stagiaires de la formation DEAES seront sur leur lieu d'emploi ou en stage sur la semaine du 23 au 27 mars.

ASG : Il n'est pas encore pris de décision concernant la semaine du 6 au 10 avril.

Nous restons à disposition pour toutes questions. Cependant les points non traités dans cette information sont des points pour lesquels nous n'avons pas de consignes pour le moment.

APPRENTISSAGE

PROFESSIONNALISATION

PERFECTIONNEMENT

VAE

Economie Sociale Familiale

Services à la personne

Médico-social

Insertion

23 route de Paris

Jarrijoux

24750 Champcevinel

Tél . 05 53 45 40 70

Fax. 05 53 45 40 72

cfp.champcevinel@mfr.asso.fr

www.cfpchampcevinel.fr

N° Existence 722 400 880 24—SIRET 419 719 240 00014—Code APE 8559 A
Etablissement de formation privé à but non lucratif (association loi 1901)

